



CYCLE DE FORMATIONS D'AVOCAT PRATICIEN DES MODES AMIABLES EN DROIT DE LA FAMILLE

ENTRE LE 16 SEPTEMBRE 2021 ET NOVEMBRE OU DECEMBRE 2021
EN VISIO SAUF LA CLOTURE

EN PARTENARIAT AVEC L'IFOMENE-ICP



5 MODULES – 65 HEURES OU MODULES AU CHOIX
EQUIVALENT DU1 MEDIEATEUR IFOMENE

OBJECTIF

Donner une formation complète (théorique et pratique) aux modes amiables de résolution des différents spécialement adaptée au droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, pour que les avocats et autres praticiens de la famille soient en mesure de conduire efficacement leurs dossiers vers une solution négociée et apaisée.

PUBLIC

L'ensemble des praticiens du droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

DATES DES MODULES : DUREE : 65 H OU MODULES SEPARES DE 15 H OU 45 H

- Conférence introductive en visio : le 16 septembre 2021 (2 heures)
- Module 1 en visio: le 17 et 18 septembre 2021 (outils de com)
- Module 2 en visio : le 1^{er} et 2 octobre 2021 (négociation raisonnée)
- Module 3 en visio : le 15 et 16 octobre 2021 (procédure participative)
- Module 4 en visio : le 5 et 6 novembre 2021 (accompagnement à la médiation)
- Module 5 en visio : le 19 et 20 novembre 2021 (processus collaboratif)

Clôture + remise des diplômes et cocktail en présentiel : le 22 ou 23 novembre ou le 10 décembre 2021 (3 heures)

CERTIFICATION

Un certificat d'avocat praticien des modes amiables / du mode amiable choisi est délivré par l'IDFP à l'issue de la formation couvrant le ou les cycles suivis. Le certificat de participation à l'ensemble des quatre cycles ainsi qu'à la conférence d'enseignements communs confère une équivalence au DU1 de l'IFOMENE-ICP permettant de s'inscrire directement en 2^{ème} partie du diplôme Universitaire de Médiateur « DU2 » de l'IFOMENE ICP, diplôme validé par le CNB pour être admis au CNMA, validé par la formation continue de l'ENM, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Les participants aux cycles outils de communication et négociation raisonnée + processus collaboratif bénéficieront de la certification de praticien collaboratif délivrée par l'IDFP.

POSSIBILITE DE S'INSCRIRE A L'ENSEMBLE OU A CERTAINES DES COMBINAISONS DE MODULES SEULEMENT :

POUR LA CERTIFICATION DE PRATICIEN DES MARD ET L'EQUIVALENT DU1 IFOMEME DE MEDIATEUR : S'INSCRIRE AU CYCLE COMPLET (65 HEURES)

POUR LA CERTIFICATION DE PRATICIEN D'UN MARD : S'INSCRIRE AUX MODULES 1, 2 ET LE MARD CHOISI + OUVERTURE ET CLOTURE (41 HEURES)

- Technique de communication et négociation raisonnée + accompagnement à la médiation
- Technique de communication et négociation raisonnée + procédure participative
- Technique de communication et négociation raisonnée + processus collaboratif

PAS DE CERTIFICATION SI CHOIX UN SEUL MODULE + EVENTUELLEMENT OUVERTURE ET CLOTURE (10 OU 15 HEURES)

PROGRAMME

CONFERENCE INTRODUCTIVE : ESPRIT, ETHIQUE ET METHODE

Jeudi 16 septembre 18H00/20H00

Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Hirbod Dehghani Azar

Parcours de formation
Philosophie, éthique et déontologie de la résolution amiable
Place des MARD dans la résolution judiciaire des différents

MODULE 1 : TECHNIQUE DE COMMUNICATION, ECOUTE ET REFORMULATION

Vendredi 17 septembre 10H00/13H00 et 14H00/17H00

Et samedi 18 septembre 10H00 /13H00 et 14H00/17H00

Intervenantes : Catherine Bourgues et Anne Marion de Cayeux

Amener son client à la résolution amiable, conduire le processus en adoptant la bonne posture, développer sa capacité à écouter, synthétiser, accompagner et créer des options.

Présentation des outils (VAKOG, les niveaux de langages, les outils de la PNL, la CNV...) :

L'écoute active et son outil : la reformulation

Les différents types de reformulations en fonction des situations

Théorie et pratique

MODULE 2 : NEGOCIATION RAISONNEE

Vendredi 1er octobre 10H00/13H00 et 14H00/17H00
Et samedi : 2 octobre 10H00/13H00 et 14H00/17H00

Intervenantes : Catherine Bourgues et Nolwenn Leroux

Savoir négocier en intelligence et créativité pour une conduite efficace et sécurisante du dossier dans un esprit de coopération.

Les typologies des négociations et des négociateurs

La spécificité de la négociation raisonnée (les piliers, leurs fonctions)

Application de la NR aux différents MARD

Exercices

MODULE 3 : LA PROCEDURE PARTICIPATIVE

Vendredi 15 octobre 2021 10H00/13H00 et 14H00 /17H00
Et samedi 16 octobre 2021 10H00 à 13H00 et 14H00/17H00

Intervenante : Carine Denoit-Benteux

Découvrir le cadre, savoir proposer et conduire une procédure participative. Favoriser la restauration du dialogue et permettre l'émergence des solutions.

Maîtriser la pratique de la procédure participative

Cadre légal de la procédure participative appliquée au droit de la famille, des personnes, et du patrimoine

Modèles d'actes

Atelier pratique de mise en situation

MODULE 4 : ACCOMPAGNER EN MEDIATION JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE

Vendredi 5 novembre 2021 10H00/13H00 et 14H00 /17H00
Et samedi 6 novembre 2021 10H00/13H00 et 14H00/17H00

Intervenantes : Carine Denoit-Benteux et Anne Marion de Cayeux

Maîtriser la pratique de l'accompagnement en médiation

Connaître le cadre de la médiation judiciaire et conventionnelle, amener son client en médiation, collaborer avec le médiateur, participer aux séances et coacher son client.

Le cadre légal

Le processus pas à pas

Les points de vigilance sur la confidentialité et autres

Les modèles d'actes

Retour sur le processus et la posture

Exercices pratiques

MODULE 5 : LE PROCESSUS COLLABORATIF

Vendredi 19 novembre 9H30/13H00 et 14H00/18H00

Et samedi 20 novembre 9H30/13H00 et 14H00/17H00

Intervenantes : Catherine Bourgues et Nolwenn Leroux

Maîtriser le processus collaboratif : son cadre, ses étapes, ses spécificités.

Le Contrat collaboratif et les piliers du processus

Les étapes du processus collaboratif

La spécificité du droit collaboratif

Déroulé d'un processus collaboratif

CONFERENCE DE CLOTURE ET REMISE DES CERTIFICATS

22 ou 23 novembre ou 10 décembre 2021 date à déterminer

Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Hirbod Dehghani Azar, Catherine Bourgues, Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux, Nolwenn Leroux

Séance de clôture, remise des diplômes, cocktail

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Maître Elodie Mulon

Présidente de l'IDFP,

Avocat au Barreau de Paris, AMCNB, AMCO, Avocat associé de MULON et ASSOCIES

Monsieur Stephen BENSIMON

Directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP), Professeur affilié Sciences-Po (Executive Education), philosophe, médiateur, normalien.

Maître Catherine BOURGUES

Administrateur de l'IDFP,

Avocat au Barreau de Paris, formatrice et praticienne du droit collaboratif et négociation raisonnée.

Maître Anne Marion de CAYEUX

Vice-Présidente de l'IDFP,

Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, médiateur familial agréé CNMA titulaire du DEMF, praticienne de droit collaboratif.

Monsieur Hirbod DEGHANI AZAR

Avocat au Barreau de Paris et médiateur. MCO et expert sur les Modes Alternatifs de Règlements des Différents auprès des diverses institutions (Conseil National des Barreaux, Conseil des Barreaux Européens, Comité Justice administrative et Médiation au conseil d'Etat). Directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et la Négociation (IFOMENE).

Maître Carine DENOIT BENTEUX

Administrateur de l'IDFP,

Avocat au Barreau de Paris, AMCNB, AMCO, médiateur agréé CNMA, Avocat associé de DBO AVOCATS, praticienne du droit collaboratif.

Maître Nolwenn LEROUX

Avocat au Barreau de Paris, formatrice et praticienne de droit collaboratif et négociation raisonnée.

INSCRIPTION

CYCLE TOTAL DE L'ENSEMBLE DES MODULES

Adhérent IDFP : 2.160 € TTC (1.800 € HT)

Non adhérent IDFP : 2.520 € TTC (2.100 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : IDFP.MARD 2021

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

MODULE PAR MODULE :

CONFERENCE INTRODUCTIVE : ESPRIT, ETHIQUE ET METHODE DES MARD

le 16 septembre 2021

Inclus sans tarification spécifique

MODULE 1 : TECHNIQUE DE COMMUNICATION / ECOUTE ET REFORMULATION

17 et 18 septembre 2021

Adhérent IDFP : 432 € TTC (360 € HT)

Non adhérent IDFP : 504 € TTC (420 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : [IDFP 17.18/09/ 2021](#)

MODULE 2 : NEGOCIATION RAISONNEE

1er et 2 octobre 2021

Adhérent IDFP : 432 € TTC (360 € HT)

Non adhérent IDFP : 504 € TTC (420 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : [IDFP 1^{er}.2/10/2021](#)

MODULE 3 : PROCESSUS AMIABLE / PROCEDURE PARTICIPATIVE

15 et 16 octobre 2021

Adhérent IDFP : 432 € TTC (360 € HT)

Non adhérent IDFP : 504 € TTC (420 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : [IDFP 15.16/10/2021](#)

MODULE 4 : PROCESSUS AMIABLE / ACCOMPAGNEMENT A LA MEDIATION (MEDIATION JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE)

5 et 6 novembre 2021

Adhérent IDFP : 432 € TTC (360 € HT)

Non adhérent IDFP : 504 € TTC (420 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : [IDFP 5.6/11/2021](#)

MODULE 5 : PROCESSUS AMIABLE / PROCESSUS COLLABORATIF

19 et 20 novembre 2021

Adhérent IDFP : 432 € TTC (360 € HT)

Non adhérent IDFP : 504 € TTC (420 € HT)

Inscription et règlement en ligne – Référence à indiquer : [IDFP 19.20/11 /2021](#)

CONFERENCE DE CLOTURE ET REMISE DES CERTIFICATS

le 23 novembre 2021

Séance de clôture, remise des diplômes, cocktail

Inclus sans tarification spécifique

INSCRIPTION SUR CE LIEN DE PAIEMENT PAR CB EN LIGNE

En cas d'inscription à plusieurs modules, indiquez les références à la suite

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

Ou par chèque à l'ordre de IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS

(En indiquant vos coordonnées complètes)

Nom/prénom

Adresse :

Mail :

institut@institut-dfp.com – www.institut-dfp.com

Dernier délai pour vous inscrire le 10 septembre 2021

**Formation validée au titre de la formation
professionnelle continue**



l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques